

Compte rendu
Conseil d'établissement
17/12/2024 / 18h00 / Local SDG

No	Sujet	Objet
1	<p>Présences et quorum</p> <p>Présence : Éric Duguay, Julie Lapointe, Arnaud Nicolas, Nathalie Akakpo, Sophie Trahan-Lacourse, Karine Demers, Brigitte Rhéaume, Sara Baillargeon, Julie Lambert.</p> <p>Absence : Zelda Soucy du service de garde</p>	<p>Constat</p> <p>Quorum atteint</p>
2	<p>Adoption de l'ordre du jour</p>	<p>Adoption ®</p> <p>Acceptée à l'unanimité</p>
3	<p>Adoption du procès-verbal du 03 juin 2024 : Adoption proposée par Arnaud Nicolas et appuyée par Julie Lapointe</p> <p>Adoption du procès-verbal du 15 octobre 2024 : Acceptée à l'unanimité</p>	<p>Adoption ®</p>
4	<p>Suivis au procès-verbal</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des élèves <p>Les élèves seront consultés sur les activités parascolaires qu'ils aimeraient se voir offrir à l'école. La méthode pour consulter les élèves serait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} cycle : animation par l'enseignant.e • 2^e cycle : papier et crayon avec le soutien de l'enseignant.e • 3^e cycle : peu se faire par ordinateur (via le formulaire Form directement) <p>Sophie proposera à la prochaine rencontre des questions sur le type d'activité qui pourraient intéresser les élèves en proposant des choix de réponse, les membres du CÉ pourront valider le questionnaire.</p> <p>Arnaud se propose pour créer le formulaire lorsque le questionnaire sera validé.</p> <p>La consultation devrait être lancée en février 2025.</p>	<p>Information</p>

<p>4 (suite)</p>	<p>Suivis au procès-verbal</p> <ul style="list-style-type: none">- Règlementation du service de garde <p>Lors de la rencontre du 15 octobre, une reformulation du point des règlements en lien avec l'accessibilité pour tous a été demandée afin de bien traduire les enjeux du point de service DIL, notamment en lien avec les journées pédagogiques et la capacité d'accueil des élèves. La direction a fait le suivi avec le service juridique du CSSDM.</p> <p>Reformulation : retirer la mention et aux capacités dans la proposition du juridique.</p> <p>Les PEH sont maintenant associés au service de garde pour les journées pédagogiques, les éducateurs.trices du point de service peuvent donner de l'aide au besoin, sur appel.</p> <p>Conseillère pédagogique disponible pour donner de la formation aux éducateurs.trices du service de garde pour les soutenir.</p> <p>Modifier le formulaire du service de garde pour les journées pédagogiques en ajoutant une case permettant d'identifier les élèves provenant du point de service.</p>	<p>Approbation Reformulation du règlement du service de garde</p> <p>Acceptée à l'unanimité</p>
<p>5</p>	<p>Point d'information du directeur</p> <ul style="list-style-type: none">- Des portes ouvertes auront lieu le mercredi 15 janvier 2025, de 18h à 20h.- Organisation scolaire : Mouvement de personnel 4^e, 5^e année en arrêt, il y a donc un affichage pour combler les postes en contrat de suppléance.- Point de service : instabilité au niveau des enseignants, il manque un enseignant.e depuis le 19 novembre 2024. Présentement il y a un suppléant qui ne veut pas prendre de contrat qui est en place, l'éducatrice du groupe qui est présente depuis le début de l'année scolaire, assure la stabilité du groupe. La direction a rencontré les parents du groupe avec l'éducatrice. Un	<p>Information</p>

	<p>nouvel affichage du poste d'enseignant pour ce groupe en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une éducatrice en remplacement qui n'a pas été remplacée et une PEH devraient revenir en poste en janvier. - Un enseignant a été seul pendant 3 semaines avec son groupe, grâce à l'équipe école soudée et le soutien important de Caroline et Sara l'impact a été mitigé. - La présence d'une direction adjointe pendant 5 semaines a été vraiment aidante, la demande a été faite au CSSDM de continuer d'avoir ce type de soutien pour l'école, qui n'est pas obligatoire en dessous de 400 élèves. - Projet éducatif : 4 décembre 2024 a eu lieu la journée institutionnelle. L'écriture fait partie du projet éducatif avec l'enseignement explicite. La cible à atteindre a été modifiée de 75 à 80% (80% des élèves devront atteindre un niveau d'au moins 70% en écriture). Uniformiser les pratiques, harmoniser le code de correction fait également partie du projet éducatif. De la formation et de l'accompagnement sont offerts à l'équipe école. 	
<p>6</p>	<p>PTRDI (Plan triennal de répartition et de destination des immeubles)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentation en chiffre de la capacité de l'école Capacité de 28 classes pour 504 élèves ; au 30 septembre 2024 16 classes occupées pour 241 élèves ; <p>Réellement la capacité de l'école est de 27 classes, l'auditorium est considéré comme une classe pour le CSSDM. L'an dernier le conseil d'établissement avait demandé la correction.</p> <p>Correction demandée : que le local 306 ne soit pas considéré comme une classe, il est utilisé comme local pour l'art dramatique. Ce qui change la capacité de l'école à 27 classes pour 486 élèves. Également le CÉ a demandé un suivi concernant cette modification.</p>	<p>Adoption® Modification de l'acte d'établissement acceptée à l'unanimité</p>

<p>7</p>	<p>COSP</p> <p>Contenu orientant pour le 3^e cycle (5-6^e année).</p> <p>Il est proposé qu'un répertoire d'activités soit créé en lien avec les différentes sphères d'apprentissage auxquelles les élèves doivent être exposés.</p>	<p>Adoption ®</p> <p>Acceptée à l'unanimité</p>
<p>8</p>	<p>Budget surplus/déficit</p> <p>Budget 2023-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déficit conciergerie (357\$) - CLP Approche collaborative (3812\$) - Remplacement d'urgence (6033\$) - Remboursement pour remplacement d'urgence de 6033\$ - Déficit service de garde causé par la grève, salaire, mais pas les revenus (12796\$), mais remboursement de 16781\$, surveillance du diner en surplus - Fonds 9 (3096\$) - Entretien ménager (3614\$) - Déficit cumulé (16014\$) <p>Total : (46931\$)</p> <p>Budget 2024-2025</p> <p>Fonds 1 : MAO 1366\$ (reporté)</p> <p>Fonds 4 : 42586\$ (reporté)</p> <p>Fonds 3 et 7 (relié) : mesures innovantes 9127\$, École montréalaise (7563\$) donc surplus de 1564\$</p> <p>Fonds 8 : surplus 1513\$</p> <p>Fonds 6 : Allocation supplémentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maternelle 4 ans 2160\$ (non reporté) - Seuil minimal 2541\$ - Soutien persévérance 1563\$ - Enseignant spécialisé 9109\$ (non reporté) - Surveillance FAE 22880\$ (non reporté) - Activités culturelles 387\$ (non reporté) - Sorties culturelles 2685\$ (non reporté) - Soutien intégration 85007\$ (reporté) - Stabilité des équipes 12603\$ (reporté) - Soutien performance 1742\$ (reporté) - Mesure NTIC 1421\$ (reporté) - Autres 434\$ (non reporté) 	<p>Information</p>

Pas de déficit reporté

Fonds 1 : fonctionnement

- Salaire non enseignant, services aux élèves (orthophonie et psychoéducation).
- Gestion, secrétariat et adjointe à la direction (1 direction en support non prévue)
- Entretien 2 concierges
- Enseignants itinérants, code 33 pour 1 élève, sert à bonifier les services

Dépense non salariale

- Didactique, un 15000\$ d'ajouter
- Reprographie (internet et externe), pas de budget accordé, déficit de 14923\$, il y avait un 7000\$ de prévu
- Informatique (planification des achats) 4000\$ budgété

Service aux élèves

- Soutien au projet éducatif 15160\$
- Enveloppe discrétionnaire 3297\$
- Activités sportives et culturelles (amis de la montagne) 1454\$
- Entretien ménager 9284\$ (déficit)
- Entretien divers et sécurité 340\$ (déficit)
- MAO investissement, téléphone, messagerie, perfectionnement, etc)

Fonds 1 : 19519\$ (déficit), ajout de 15000\$

Fonds 3 et 7 sont à regarder ensemble

Fonds 3 : Mesures probantes

- Orthophoniste 0,11% (récupération salariale pour aller vers le privé pour des évaluations)
- Psychoéducation 0,4%

Élèves ciblés pour des évaluations prioritaires

- Orthopédagogue 40%

Surplus 5218\$

Fonds 7 : Sorties, Matériel, Surcroît

- Orthopédagogue 28%
- Non salariale : jeune public répertoire 5370\$, sortie 3430\$

Fonds 8 : Matériel, Sorties, Salaire

- Orthopédagogue 14%
- Dispo : 1690\$

Fonds 4 (financement) et 9 (parents) : sont à regarder ensemble

Fonds 4 :

- Surplus reporté 42586\$ (frais chargé aux parents de recours collectif)
- 7686\$ doit servir aux parents (ex. service de garde, diminution, coût du diner, etc.)

Fonds 9 :

- Surveillance heure du diner
- Photocopie/cahier maison
- Mauvaise créance 1157\$
- Activité culturelle 1217\$, gardien averti
- Autre dépense 366\$

Fonds 49773\$

Fonds 6 : service de garde

Le service de garde doit s'autofinancer, budget prévisionnel uniquement.

Éducateur du service de garde en surplus pour aider le point de service

Environ un surplus de 31000\$

Fonds 6 : Allocations supplémentaires

- Maternelle 4 ans, volet parent atelier 2460\$
- Maternelle 4 ans, ressource additionnelle 30930\$
- Matériel didactique 1801\$
- Nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise 2036\$
- Amélioration du français 521\$
- Aide alimentaire 7275\$
- Tutorat 10526\$ (préscolaire a accès pour besoin particulier)
- Plan de rattrapage 1725\$
- À l'école on bouge 4719\$
- Aide au parents 1884\$
- Formation informatique 6875\$
- École investie 1420 Volet 1 : achat de livre pour avoir 3849\$
- Lecture à l'école Volet 2 4054, les 2 budgets sont fusionnés et répartis aux enseignants
- Classe combinée : 400\$ une seule (5-6^e année)
- Soutien spécialiste 14087\$ (solde reporté année passée)
- Annexe 49-50 : professeur mentoré 3111\$
- Bienveillance (déjeuner rentrée) 361\$ pour équipe école
- Collaboration équipe école (libération enseignante) 632\$
- Sorties culturelles 4780\$
- École inspirante : 10% du salaire de la TES, art, sciences, entrepreneuriat et projet particulier 5063\$
- Plant intervention (libération) reste 931\$

	<ul style="list-style-type: none"> - Aide au repas 1528\$ - Soutien EHDAE environ 80000\$ (orthopédagogie entre autres) - Stabilité 10% orthopédagogue 22000\$ environ - MAO Soutien à la persévérance 2690\$ (reporté) - Allocation CCQ : budget matériel, guide pédagogique pas encore approuvé, budget reporté 15548\$ - Informatique pédagogique 4105\$ - Autres (nouvelle convention, composition de la classe) 26767\$ <p>Fonds 1 : contrôlé centralement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignement 1748051\$ pour 19,1 personnes - Services aux élèves 40% orthopédagogie - Gestion (salaire moyen) 122820\$ - Frais de civilité 484\$ - Frais de civilité pour le CÉ 400\$ (70\$ de dépenser pour assemblée générale annuelle) - Perfectionnement pour les parents du CÉ 400\$ - CLP enseignement 4680\$, sera bonifié plus tard dans l'année 	
<p>9</p>	<p>Sortie éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jardin botanique : élèves de 2e année, groupes 201 et 202 le 13 mai 2025, cout 7,01\$ par élève donc 210\$ total. Les élèves se déplaceront à pied (aller-retour), diner froid sur place. Objectif : horticulture durable (jeune public). <p>Éventuellement le conseil d'établissement pourra rendre obligatoires certaines sorties scolaires. Il est demandé de mettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre les paramètres du CSSDM pour que le CÉ puisse se prononcer.</p>	<p>Adoption Sortie acceptée à l'unanimité</p>
<p>10</p>	<p>Service de garde</p> <p>Zelda est absente</p> <p>Enseignant-e-s et professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enseignant.e.s : Semaine thématique de Noël. <p>Activité d'écriture : chaque élève est jumelé et a reçu une carte de Noël.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnelle : Prends le dessus sur la rentrée, 5 jours par semaine en soutien au point de service. <p>Baucoup de prévention, remplacement et suppléance vus les départs dans le point de service entre autres.</p>	<p>Information</p>

Présence dans la cour de récréation.

Organisation matérielle et physique pour faciliter l'autonomie et responsabilité.

Club des petits déjeuners, gardien du point de service et préscolaire. Escouade d'éducation à l'alimentation, Sara chapeaute le projet. L'organisation du club du petit déjeuner et de l'escouade a été soulignée comme exceptionnelle et pourrait servir d'exemple.

Communautaire

- Je passe partout : soutien scolaire et intervention familiale, impliqués dans 12 écoles (4 primaires et 8 secondaires). Les élèves sont recommandés par les écoles. Motivation, organisation et habileté sociale sont les objectifs. Le quartier général est situé sur la rue Ste-Catherine. Présentement 11 élèves de Maisonneuve bénéficient du soutien de l'organisme. Environ 60 élèves par année sont dans les différents services de Je passe partout. L'organisme offre également du soutien à domicile, 1 fois par semaine pour l'année pour environ 40 enfants. Projet préscolaire pour les 3-5 ans pour l'entrée à l'école avec le parent. Touche au total environ 800 enfants. Présentement 4-5 places sont disponibles au quartier général. Projet intergénérationnel, comité d'ainé en soutien aux élèves. Camp de jour pour les élèves qui ne sont pas inscrits en camp afin de conserver les acquis (2 demi-journées par semaine). Fête de la lecture (2 activités l'an passé), tout le quartier est invité, regroupe des auteurs, des illustrateurs, des spectacles. En janvier et février il y aura des formations pour les parents sur l'anxiété des jeunes, 24 places disponibles.
- CCSE Maisonneuve

Service de raccompagnement vers le CCSE pour les activités parascolaires, offre un camp pour la semaine de relâche 5 groupes ouverts au minimum. Courte activité culinaire à faible coût.

<p>11</p>	<p>Fondation</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 événements ont eu lieu : Soirée cinéma le 1^{er} novembre et la vente de sapin. - 3 événements sont à venir : vente de biscuits pour Pâques, soirée cinéma en mai et fête de fin d'année. - Les croissants seront offerts aux élèves et à l'équipe école lors du déjeuner du 20 décembre, en collaboration avec la boulangerie Aube. - Support à trottinettes pourrait être installé au printemps (recherche de fournisseur et coût). - 4 sapins suspendus ont été offerts - 1 sapin pour l'école a été offert par la fondation. 	<p>Information</p>
<p>13</p>	<p>Varia/Question du public</p> <p>Varia :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter un point récurrent à l'ordre du jour pour le comité de parents - Enjeux au secondaire pour DIL, pas de service de garde HDAA - Berlines stationnées devant l'école, il y en a beaucoup ce qui cause des problèmes par moment de stationnement en double fil pour les parents qui viennent reconduire leur enfant à l'école. <p>Question du public :</p> <p>Il n'y a pas de public à la rencontre.</p>	<p>Information</p>
<p>14</p>	<p>Levée de la séance</p> <p>21h08, la séance est levée</p>	<p>Adoption Acceptée à l'unanimité</p>

Bonne rencontre

Président(e)

Éric Duguay, Directeur